un Soleil en CHAMPAGNE

JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
2026

27

Une commune en mouvement : nos actions et nos projets

Stationnement à contresens : une règle simple pour tous.



©Mairie de Sézanne - Photo E.R

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SÉZANNE

Ville de Sézanne
Un soleil en Champagne

Conception graphique : mariechampagne.fr - IRL Imprimerie Cormontreuil - Ne pas jeter sur la voie publique.



FESTIVITÉS DE NOËL

À SAVOIR !

Vendredi 4 décembre
à 17h30

Lancement officiel
des festivités de Noël

4 au 6 décembre
tout le weekend

Ouverture du 1er marché de Noël
sur la Place de la République

Samedi 19 décembre
à 17h30

Feu d'artifice
à la fontaine du Vé

Jeudi 24 décembre
à partir de 17h00

Arrivée du Père Noël
sur la place de la République

Extrait des principales manifestations.

Un Soleil en Champagne N°27
juillet - août - septembre 2026

Bulletin d'information
de la Ville de Sézanne

7 Place de l'Hôtel de Ville,
51120 Sézanne

Téléphone :
03 26 80 59 01

Directeur de la publication :
David Levert

Rédaction :
Adjoints et police municipale

Conception graphique :
Marie Champagne
www.mariechampagne.fr

Crédits photos :
Ville de Sézanne

Dépôt légal : Octobre 2026

Impression :
Imprimerie de la route
de Louvois - IRL,
Cormontreuil

Imprimé en 3000 exemplaires
sur du papier couché mat
de 115 g/m²



Chères Sézannaises, chers Sézannais,

En cette période automnale, je souhaite partager avec vous un sentiment qui m'anime profondément : la gratitude.

Remerciements, d'abord, du travail accompli au quotidien par l'équipe municipale et par l'ensemble des agents de notre commune. Leur engagement, souvent discret mais toujours essentiel, permet à Sézanne de fonctionner, d'avancer et de se transformer. Entretien de nos espaces, accueil du public, suivi des chantiers, : derrière chaque service rendu, il y a des femmes et des hommes dévoués à l'intérêt général. Je tiens à les remercier chaleureusement.

Satisfaction, ensuite, de l'été que nous venons de vivre ensemble. L'épisode caniculaire n'a pas freiné l'élan de nos animations. Les activités se sont déroulées dans d'excellentes conditions et ont rassemblé un large public, petits et grands, Sézannais comme visiteurs. Ces moments de partage font vivre notre ville et renforcent les liens qui nous unissent. Merci aux services municipaux, aux associations, aux bénévoles et aux commerçants qui ont contribué à leur réussite.

> **ENSEMBLE, CONTINUONS À FAIRE DE SÉZANNE UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE.**

Confiance, enfin, de pouvoir regarder l'avenir avec optimisme. Car si le contexte demeure volatile et incertain, Sézanne peut compter sur ses atouts : une ville à taille humaine, un tissu associatif dynamique, des commerces et des entreprises attachés à leur territoire. C'est là notre plus grande force : la capacité à travailler ensemble, élus, agents, partenaires et habitants, dans un esprit constructif et tourné vers l'intérêt commun. Chacun apporte ses compétences, ses idées et son énergie, et c'est de cette collaboration qu'émergent les projets qui font avancer une commune en toute sécurité, portée par cette volonté collective : bâtir, pas à pas, une ville toujours plus agréable à vivre.

David Levert
D.L.

UNE COMMUNE EN MOUVEMENT: NOS ACTIONS ET NOS PROJETS

Les services municipaux désormais réunis en un même lieu

Afin de simplifier les démarches et de faciliter l'accès aux services municipaux, la commune poursuit son travail de réorganisation et de centralisation des services.

Avec le déménagement du directeur des services techniques en mairie et le regroupement des services administratifs, l'ensemble des équipes est désormais réuni sur un même site, dans les locaux de l'ancien collège.

Cette centralisation constitue une première étape importante dans la modernisation de l'accueil des habitants. Elle permettra prochainement de poursuivre la mise en place de guichets dédiés, pour un service public plus lisible, plus accessible et toujours plus proche des administrés.

Des aménagements pour améliorer notre cadre de vie

La commune poursuit l'amélioration de ses infrastructures et de ses espaces publics avec plusieurs aménagements réalisés récemment en centre-ville.

Une nouvelle place de stationnement a notamment été créée sur la place du docteur Huguier afin de renforcer l'accessibilité. Le mobilier urbain a également été renouvelé, avec le remplacement de bancs et de poubelles, ainsi que la reprise de certains pavés.



De nouvelles bandes jaunes de stationnement ont par ailleurs été réalisées et la signalisation de limitation de vitesse renforcée.
Ces différentes interventions contribuent à rendre le centre-ville plus accessible, plus fonctionnel et plus agréable au quotidien, tout en améliorant la sécurité et le partage de l'espace public.

Le marché du mercredi s'étoffe

Bonne nouvelle pour les habitants et les amateurs de produits locaux : le marché du mercredi s'étoffe ! Passant de 1 à 5 exposants.

Vous pourrez désormais retrouver : la boucherie Pessin, les Jardins de la Violette, maraîcher du Gault-Soigny, la Ferme de Saint-Fergeux – Entreprise Vatel, spécialisée notamment dans le foie gras et les produits issus du canard, présente les semaines impaires, la Gourmandise de Vauchamp, un producteur de fromages de chèvre de Bannay

Cette arrivée de nouveaux exposants marque une nouvelle dynamique pour le marché du mercredi, avec une offre plus variée et toujours l'envie de privilégier les produits de qualité et les savoir-faire locaux.



De nouveaux outils au service des Sézannais

La Ville de Sézanne engage la refonte de son site internet, qui n'était jusqu'à présent pas en conformité avec les obligations réglementaires et présentait plusieurs dysfonctionnements. La gestion des données personnelles et des cookies (RGPD), dont la bannière de consentement ne fonctionne plus, ainsi que des failles de sécurité liées à WordPress nécessitent une intervention. Par ailleurs, les sites des collectivités et des municipalités doivent respecter les normes d'accessibilité **RGAA (Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité)**, ce qui n'est actuellement pas le cas du site de la Ville. Cette refonte permettra également d'intégrer une nouvelle fonctionnalité facilitant la réservation des salles municipales en ligne.

En parallèle, **une boîte à idées indépendante du site internet** permettra aux habitants de partager leurs suggestions et de contribuer à la vie locale. Enfin, une rubrique dédiée au Maire, également indépendante du site internet, proposera des vidéos courtes et pédagogiques pour expliquer simplement l'actualité de la commune. Trois outils complémentaires pour améliorer l'information, encourager la participation citoyenne et renforcer le dialogue avec les Sézannais.



Maîtriser les dépenses, préserver la qualité des services

La maîtrise des dépenses communales repose sur des actions concrètes et une gestion raisonnée des moyens disponibles.

Pour les services techniques, six véhicules hors d'usage ont été vendus. Les efforts se concentrent désormais sur l'entretien des véhicules encore en état de fonctionner, afin de prolonger leur durée de vie tout en veillant à ce que les coûts d'entretien restent maîtrisés. Le parc roulant demeure toutefois vieillissant, et des investissements seront nécessaires dans les années à venir.

Cette même démarche a guidé l'organisation des concerts d'été, dans la continuité des éditions précédentes. Une gestion attentive des dépenses a permis de réaliser une **économie de 22 %**, tout en préservant la qualité, la diversité et la convivialité de ce rendez-vous apprécié des Sézannaises et des Sézannais.

Maîtriser les dépenses, c'est faire des choix responsables aujourd'hui pour préparer les besoins de demain, sans renoncer à la qualité du service public ni à la vie locale.

Illuminations de fin d'année : pourquoi les illuminations seront absentes cette année

Chaque année, les illuminations participent à la magie des fêtes à Sézanne. Nous savons combien elles sont attendues, et la décision de ne pas les installer cette année n'a pas été prise à la légère. Elle répond à une seule exigence : **la sécurité de toutes et tous**.
Les vérifications nécessaires concernant les illuminations et les systèmes d'accroche et leur conformité réglementaire n'ayant pas été réalisées jusqu'à présent, nous ne disposons pas aujourd'hui des garanties indispensables pour procéder à leur installation en toute sécurité.

Un diagnostic qui a révélé des points de vigilance

L'équipe municipale a confié à un organisme de contrôle indépendant la vérification des points d'ancrage utilisés pour suspendre les illuminations. Ce diagnostic a révélé de nombreux points d'ancrage défectueux. Or, une guirlande tendue entre deux façades doit offrir toutes les garanties de solidité : résistance des supports, qualité des fixations, tenue face au vent et à la neige. Elle doit également répondre aux exigences qui s'imposent à toute installation surplombant l'espace public. À ce jour, ces garanties ne peuvent pas être apportées.

L'article L.2212-2 du Code général des collectivités territoriales confie au Maire la mission d'assurer la sûreté et la sécurité publiques. Cela comprend notamment la prévention des risques de chute d'objets sur les passants. Lorsque la solidité d'éléments suspendus au-dessus des rues ne peut pas être établie, le principe de prudence s'impose.

LA SÉCURITÉ DU PUBLIC, UNE RESPONSABILITÉ DU MAIRE

Un chantier d'envergure, qui ne se mène pas en quelques semaines

Pour chaque guirlande, il est nécessaire de disposer de la fiche technique prouvant la conformité réglementaire. De plus, sécuriser durablement les points de fixation des illuminations représente un travail considérable, qui mobilise de nombreux intervenants et ne peut pas être réalisé dans l'urgence. Il faut en effet :

- **Recenser et diagnostiquer** chacun des points d'ancrage répartis dans la ville, sur les façades, les poteaux et les bâtiments
- **Faire réaliser des études techniques** par un bureau d'études, afin de vérifier la résistance mécanique de chaque support au poids des décorations, au vent, à la neige…
- **Remplacer ou renforcer** les fixations défaillantes, avec des matériaux adaptés et un dispositif de sécurité secondaire
- **Obtenir les accords nécessaires** des propriétaires des façades privées pour réaliser les travaux
- **Constituer un dossier technique** complet pour chaque installation (plans, notes de calcul, rapports de pose et d'essais)
- **Mettre en place un suivi régulier**, avec des contrôles, avant chaque remise en service et lors de la période d'exploitation (procédure de surveillance)

Ce travail engage les services techniques, les services administratifs et plusieurs prestataires extérieurs. Il représente aussi un investissement financier important pour la commune. Vouloir tout réaliser en quelques semaines, au risque de bâcler ces étapes, irait à l'encontre de l'objectif même de cette démarche : la sécurité.

Une décision temporaire

Tempêtes soudaines, rafales violentes, neige lourde : le climat ne prévient plus. L'à-peu-près n'a pas sa place. Tant que chaque installation ne sera pas conforme, aucune guirlande ne sera suspendue. La sécurité des Sézannaises et des Sézannais ne se négocie pas. Il ne s'agit pas pour autant de renoncer aux illuminations. Le travail de sécurisation est engagé et se poursuivra méthodiquement, avec un objectif clair : retrouver des illuminations à la fois belles et sûres, sur lesquelles Sézanne pourra compter pendant de nombreuses années.

Des fêtes qui restent festives

Renoncer aux guirlandes cette année ne signifie pas renoncer à la magie des fêtes. Bien au contraire. Cette contrainte a été l'occasion pour vos élus de faire preuve d'imagination et de repenser entièrement notre programmation de fin d'année. Le résultat : des festivités innovantes, de qualité, pensées pour émerveiller petits et grands en toute sécurité. Parce qu'à Sézanne, la sécurité n'empêche pas la féerie : elle lui permet de briller sereinement. Nous vous donnons rendez-vous nombreux pour partager ensemble ces moments chaleureux.



ACTUALITÉS MUNICIPALES

LA MÉDIÉVALE : UN WEEK-END HORS DU TEMPS !

Le temps d'un week-end en juin, Sézanne a remonté le temps à l'occasion de sa Médiévale ! Petits et grands ont pu profiter d'un programme riche et varié, entre stands, animations et spectacles, dans une ambiance festive et conviviale. Cette manifestation a permis aux visiteurs de découvrir ou redécouvrir l'univers médiéval, de partager des moments en famille et de vivre une expérience originale au cœur de notre ville.
Un rendez-vous qui fait vivre notre patrimoine, rassemble les générations et contribue à l'animation de Sézanne, pour le plaisir de tous !



CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES 2026 : SÉZANNE FAIT VIVRE SA MÉMOIRE

Le 14 juillet, la Fête nationale a mis à l'honneur la jeunesse : les Jeunes Sapeurs-Pompiers ont reçu leurs nouvelles couleurs, promesse d'une relève assurée, et plusieurs sapeurs-pompiers volontaires ont été décorés. La cérémonie s'est déroulée en présence de la Compagnie d'appui du 5e régiment de dragons de Mailly-le-Camp.

Le 30 août, Sézanne a commémoré sa libération du 28 août 1944 et rappelé que la liberté n'est jamais acquise.
Le 25 septembre, pour la première fois, la Ville a rendu hommage aux harkis et aux membres des formations supplétives, ainsi qu'à leurs familles marquées par l'abandon et l'exil.

Se souvenir, c'est transmettre : la municipalité fera perdurer ces rendez-vous, dont l'hommage aux harkis, en y associant toujours davantage les jeunes générations.

Merci aux associations patriotiques, aux porte-drapeaux, aux forces de sécurité, à l'orchestre d'harmonie, aux services municipaux, ainsi qu'à toutes les Sézannaises et tous les Sézannais présents.



LES CONCERTS D'ÉTÉ : LA MUSIQUE AU CŒUR DE SÉZANNE

Les concerts d'été ont une nouvelle fois rencontré un beau succès ! Variés et faisant la part belle aux groupes locaux, ils sont devenus un rendez-vous apprécié des Sézannaises et des Sézannais, propice aux rencontres et aux moments de convivialité. Du flamenco à la pop-rock, en passant par de l'électro, les soirées nous ont fait voyager au rythme de styles variés. Grâce à une météo estivale favorable, les concerts ont pu se tenir sur la place de la République, offrant une ambiance chaleureuse et animée au cœur de notre ville.



ÉTÉ SPORTIF ET FESTIF : UN ÉTÉ RICHE EN DÉCOUVERTES

En juillet 2026, le dispositif sportif proposé par la ville de Sézanne a une nouvelle fois permis aux enfants et aux jeunes de 5 à 17 ans de profiter des vacances pour bouger, découvrir et partager.
Grâce à la mobilisation des associations sportives et culturelles de Sézanne, de nombreux créneaux ont été proposés dans des domaines variés : basket, judo, école de musique, escrime, football, tennis et aéromodélisme en salle. Une belle diversité d'activités permettant à chacun de trouver son rythme, de s'initier à une nouvelle discipline ou de pratiquer une activité qu'il apprécie. Avec 116 inscriptions, cette édition confirme l'intérêt des jeunes Sézannais et de leurs familles pour ce dispositif estival.
La Ville remercie chaleureusement l'ensemble des associations sportives et culturelles, leurs bénévoles et leurs intervenants, pour leur implication et leur contribution à l'animation de l'été sézannais.
Un été vitaminé, placé sous le signe du sport, de la culture et du plaisir de partager !

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

La cuvée 2026 des Journées européennes du patrimoine a été un véritable succès, avec une programmation particulièrement riche et de nombreuses nouveautés. Les Sézannaises et les Sézannais ont répondu présents, attirés notamment par l'ouverture, pour la première fois, de la pharmacie et de la bibliothèque de l'ancien Couvent des Récollets. Autre nouveauté très appréciée : l'ouverture au public de la salle des Gardes de l'ancien château des Ducs d'Orléans, qui a permis de faire découvrir un lieu jusqu'alors inaccessible. À cette offre patrimoniale sont venus s'ajouter de nombreux rendez-vous : une séance de cinéma consacrée à une tranche de vie de la duchesse de La Rochefoucauld, imaginée et tournée par les jeunes de la Cité Scolaire, ainsi que de nombreuses conférences, visites et animations proposées par les associations historiques locales et l'Office de Tourisme. Les organisateurs ont déjà de nombreuses idées pour 2027.



FORUM DES ASSOCIATIONS : UNE RENTRÉE DYNAMIQUE !

Le samedi 5 septembre, le Forum des Associations a rassemblé 1 157 visiteurs venus découvrir la richesse du tissu associatif de notre commune.
Sport, culture, loisirs, solidarité… les associations ont une nouvelle fois démontré leur dynamisme et leur engagement au service des habitants. Cette journée a permis de découvrir les nombreuses activités proposées et d'échanger avec les bénévoles qui font vivre ces structures tout au long de l'année.



LES TRAVAUX DU TERRAIN DE FOOT SYNTHÉTIQUE

Les travaux du futur terrain de football synthétique de Sézanne ont débuté le 21 septembre, marquant une étape importante pour les infrastructures sportives de la commune. Ce nouvel équipement permettra d'utiliser le terrain tout au long de l'année, quelles que soient les conditions météorologiques. Il offrira de meilleures conditions d'entraînement et de jeu aux différents licenciés, tout en contribuant au dynamisme sportif local.
Un investissement pour l'avenir du sport et de la jeunesse à Sézanne !

STATIONNEMENT À CONTRESENS :

UNE RÈGLE SIMPLE POUR TOUS.

La Ville de Sézanne souhaite rappeler aux automobilistes une règle essentielle du Code de la route concernant l'arrêt et le stationnement des véhicules.

Le stationnement en sens inverse du sens de circulation est une pratique encore trop fréquente dans nos rues. Pourtant, le Code de la route impose des règles précises afin de garantir la sécurité et la bonne visibilité de l'ensemble des usagers.

Conformément à l'article R.417-1 du Code de la route, en agglomération et sur une chaussée à double sens, un véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé sur le côté droit de la chaussée, dans le sens de la circulation.

Le stationnement à contre-sens constitue une infraction passible d'une amende forfaitaire de 35 €.

Au-delà de l'aspect réglementaire, ces règles répondent à un objectif simple : améliorer la sécurité de tous et faciliter la circulation, notamment celle des véhicules, des cyclistes et des piétons.

Dans un premier temps, une phase de prévention et d'information sera menée par la Police municipale afin de rappeler cette règle et de permettre à chacun d'adapter ses habitudes.

À l'issue de cette période pédagogique, les infractions constatées pourront faire l'objet d'une verbalisation, conformément aux dispositions du Code de la route.
Cette démarche s'inscrit dans une volonté de prévention, de sécurité et de respect partagé de l'espace public. Quelques secondes suffisent pour stationner dans le bon sens : un geste simple qui contribue à la sécurité de tous.

POLICE MUNICIPALE

Rappel des règles et respect de tous les usagers.

Le respect du Code de la route ne concerne toutefois pas uniquement les automobilistes.

Chaque usager de la voie publique doit adopter un comportement prudent, respecter les règles de circulation et veiller à ce que son véhicule ou son équipement soit conforme à la réglementation.

Cyclistes, utilisateurs de trottinettes et autres engins de déplacement doivent notamment respecter les règles qui leur sont applicables, circuler avec prudence et utiliser un équipement en bon état et conforme.

Une attention particulière doit également être portée au port du casque à vélo pour les enfants : il est obligatoire jusqu'à l'âge de 12 ans pour les conducteurs et passagers de cycles, et son port reste vivement recommandé au-delà de cet âge.

« La sécurité est l'affaire de tous.



Automobilistes, cyclistes, utilisateurs de trottinettes et piétons : la sécurité de chacun repose sur le respect des règles par tous et sur une vigilance partagée.

La Police municipale poursuivra ses actions de prévention, de sensibilisation et, lorsque cela est nécessaire, de contrôle afin de contribuer à une circulation plus sûre et plus apaisée dans notre commune.



LE CMJ AU FORUM DES ASSOCIATIONS : UNE INITIATIVE POUR LES ENFANTS

Le 5 septembre dernier, les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont participé au Forum des associations de Sézanne.

Munis d'un questionnaire qu'ils avaient eux-mêmes préparé, ils sont allés à la rencontre des associations présentes afin de recueillir des informations sur les activités proposées aux enfants et aux jeunes.

Cette démarche s'inscrit dans un projet porté par le CMJ : réaliser un livret destiné aux enfants et aux familles, qui permettra de découvrir facilement les associations sézannaises proposant des activités qui leur sont accessibles.

Une belle façon pour nos jeunes élus de s'impliquer concrètement dans la vie de la commune, d'aller à la rencontre des acteurs locaux et de contribuer à faciliter l'accès des enfants aux activités sportives, culturelles et de loisirs.

Le saviez-vous ?

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), ce sont 14 jeunes Sézannais de 9 à 10 ans, élus par leurs camarades de classe pour représenter les enfants de la commune et participer activement à la vie de Sézanne.

À travers leurs projets, ils apprennent à **proposer, échanger, agir… et faire entendre la voix des enfants !**

Un projet pensé par les enfants, pour les enfants !



PASCAL CUISSOT

UN RÉALISATEUR À SÉZANNE



En retrouvant Sézanne, avez-vous déjà repéré une histoire, un personnage ou un lieu qui mériterait, selon vous, d'être raconté ?

Par le passé, j'ai eu plusieurs projets de films qui puisaient leur origine dans la région, mais mon retour n'est pas motivé par un désir particulier de film. Je me suis installé ici à la fin d'un long travail sur une civilisation chinoise de l'âge du Bronze. Et comme à chaque fois qu'une aventure passionnante se termine on a un peu de peine à retomber sur terre… La diffusion est prévue sur France5 en novembre.

Vous avez réalisé de nombreux documentaires diffusés sur Arte. Qu'est-ce qui vous conduit aujourd'hui à vous installer à Sézanne ?

Travailler dans le cinéma et la télévision m'a conduit à être parisien tout en conservant un attachement à ma région d'origine Sézanne/Montmirail. Pour plusieurs raisons, j'ai eu envie d'un lieu de vie plus calme et je l'ai trouvé au cœur de la cité des mails et de son séduisant patrimoine historique. J'y trouve une qualité de vie très appréciable ; ses belles allées bordées d'immenses tilleuls sont la source de nombreux petits bonheurs quotidiens.

Dans votre métier, qu'est-ce qui vous passionne le plus : les personnages, les lieux, les témoignages ?

En tant que documentariste, l'essentiel ce sont les idées. Et elles sont plus ou moins lumineuses selon les personnes qui les incarnent. J'attache donc une grande importance à la qualité et à la générosité des personnes.

Quel regard portez-vous sur le rôle d'une municipalité dans la préservation et la transmission du patrimoine ?

Je me suis intéressé à ces questions en travaillant à la restauration des films à la Cinémathèque Française. Étant établi que tout ne peut pas être préservé, il faut pouvoir faire des choix motivés par une solide connaissance historique. Mais la préservation et la transmission sont capitales pour l'identité locale, pour faire société !

Quel est le lieu historique qui vous a le plus impressionné au cours de vos tournages ?

Sans doute le plus émouvant sont les grottes rupestres en particulier Lascaux.

Quels sont vos projets ?

Poursuivre la réalisation de films, plusieurs projets sont à l'étude… Et participer à la recherche historique locale.

Avez-vous un message particulier pour les sézannais ?

Concilier passé et présent pour rendre harmonieuse cette cité qui ne manque pas de caractère.

TRIBUNES LIBRES

Construire pour le bien des Sézannais

«Depuis le début du mandat, notre engagement est sans ambiguïté : construire pour le bien des Sézannais.

Construire, c'est agir au quotidien. Détruire est facile : une phrase suffit pour dénigrer, un courrier pour semer le doute. Construire demande du temps, du travail et de la constance. Certains peinent encore à tourner la page ; nous, nous écrivons la suivante. Des actes, pas des postures.
Construire, c'est aussi s'appuyer sur des faits. Le conditionnel est le temps de la rumeur : « il paraîtrait que… ». Ce type de formule n'engage à rien et ne prouve rien. Nous préférons des chiffres vérifiables par tous et des méthodes nouvelles pour guider nos décisions. Résultat : plusieurs centaines de milliers d'euros économisés, des services essentiels préservés, une sécurité renforcée et un retard généralisé trop longtemps ignoré, enfin pris en main.
Construire, c'est tendre la main. En conseil municipal, avant chaque vote, nous invitons l'opposition à partager son retour d'expérience et ses observations. Pour nous, être élu, c'est aussi dialoguer, contribuer à la réflexion collective et travailler en bonne intelligence dans l'intérêt des Sézannais.
La vigilance relève de tous. Nous nous tenons à distance des pratiques stériles : les Sézannais attendent des réponses, pas des joutes entre élus, ni avec des candidats déçus.

N'oublions pas que nos problèmes d'aujourd'hui sont issus des solutions d'hier. Avançons ensemble, autrement, en misant sur l'intelligence collective. »

Liste de la majorité municipale "Bâtir notre avenir, valoriser notre patrimoine".

Y a-t-il un pilote dans l'avion ?

« Après plusieurs mois, une question s'impose : où est le cap ?

Les Sézannais constatent une majorité qui semble davantage gérer l'existant que porter un véritable projet d'avenir. Certaines manifestations perdurent — Fête de la Gastronomie, Fête médiévale, Soirs de fêtes, bal du 14 juillet, Séz'Apéro — et nous nous en réjouissons. Mais le Festival de Jazz disparaît, des projets sont abandonnés, comme l'autoconsommation électrique ou la gestion différenciée des espaces verts, les subventions aux associations diminuent et une hausse des impôts se profile. Une taxe sur les logements vacants a également été votée.

Et les dépenses ? La résiliation de certains marchés aurait coûté plusieurs milliers d'euros à la collectivité. Ces sommes auraient pu financer d'autres projets structurants.

Autre interrogation : **8** adjoints au lieu de **4** lors du précédent mandat. Les indemnités des trois adjoints rémunérés représentent près de **35 000 € bruts par an**. Dans un contexte d'économies nécessaires, réduire le nombre d'adjoints ne serait-il pas un signal pertinent ?

Enfin, les erreurs relevées en Conseil municipal interrogent sur la rigueur de la gestion. Le vote des subventions a notamment dû être annulé puis recommencé.

Une commune ne se gère ni à vue, ni au gré des circonstances. Elle se dirige avec un cap, des projets et de la rigueur. À Sézanne, force est de constater que le brouillard persiste. »

Sacha Hewak et le groupe d'opposition municipal "Expérience, engagement et proximité pour Sézanne"

SANTÉ

LE DÉPISTAGE DES IST RESTE ACCESSIBLE À SÉZANNE



Depuis la fin des permanences de dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST) assurées ponctuellement à l'hôpital de Sézanne, des solutions locales permettent aux habitants de se faire dépister directement sur le territoire, et ce, sans ordonnance.

Laboratoire Bioxa - Sézanne

Ouvert du **lundi au vendredi** de 7h à 12h et de 14h à 17h, et le samedi de 7h30 à 12h.

Prise de rendez-vous : 03 26 80 61 96, sur BIOXA.FR ou directement au laboratoire.

Les sages-femmes de Sézanne présentes à la MSP des Côteaux Sézannais :

Amélia Duhayer, Mathilde Jacquet, Laetitia Jurkiewicz.

Prise de rendez-vous via Doctolib.

Au laboratoire Bioxa de Sézanne

Les dépistages du VIH, de l'hépatite B, de la syphilis, de la chlamydiose et de la gonorrhée sont proposés **sans ordonnance**, dans le respect de la confidentialité, selon l'arrêté du 8 juillet 2024 fixant la liste des infections sexuellement transmissibles dépistées à la demande du patient. Pour les **moins de 26 ans**, ces dépistages sont **pris en charge à 100 %** par l'Assurance maladie. Pour les 26 ans et plus l'assurance maladie prend en charge à hauteur de 60%, les 40% restants sont à la charge de la mutuelle du patient. Si le patient n'a pas de mutuelle, il y aura donc un reste à charge. Pour rappel, ces dépistages peuvent également être réalisés sur prescription d'un médecin ou d'une sage femme : la prise en charge dans ce cas est partagée entre l'assurance maladie et la complémentaire du patient, quel que soit son âge.

Les sages-femmes

sont également des professionnelles de santé de proximité à ne pas oublier. Elles peuvent notamment prescrire et accompagner le dépistage des IST, répondre aux questions et orienter les patients vers les examens ou les professionnels adaptés.

À Sézanne, le dépistage reste donc accessible localement. grâce à des démarches simples, confidentielles et essentielles pour prendre soin de soi et des autres.

INFORMATIONS PRATIQUES

CNI / PASSEPORTS : Le service de nouveau opérationnel

Rappel !

Suite au déménagement des services municipaux, le service Cartes nationales d'identité / Passeports est de nouveau opérationnel. Les demandes et démarches sont désormais accueillies dans les locaux de **l'ancien collège**, où sont actuellement regroupés plusieurs services de la mairie pendant la durée des travaux de l'Hôtel de Ville.

CIDFF : Une permanence juridique à Sézanne

Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) propose à Sézanne une **permanence gratuite** avec une juriste professionnelle, sur rendez-vous, le 3ème et 4ème vendredis de chaque mois, de 14h à 17h dans les locaux de la Croix-Rouge. Elle peut vous aider pour vos démarches et vous informer sur vos droits.

03 51 15 53 44
21, place du Champ Benoist.
contact51@frcidff-grandest.fr

Rappel !

Pensez à **passer à la fibre**, les réseaux 2G ET 3G disparaissent.



Terrain synthétique

Un Grand merci à la Région Grand Est, au Département de la Marne et à la Fédération Française de Football pour leur précieux soutien financier à la réalisation du terrain synthétique.